ADVERBES ROMANS ISSUS DE CONJONCTIONS

Première série

I. Roum. *âncă, încă* ; ital. *anche* ; anc. franç. *anc, anque* ; anc. prov. *anc, anca*.

II. Ital. *ancora*, franç. *encore*, prov., anc. catal. (> anc. espagn.) *ancara* ; anc. franç. *encui, enquenuit* ; prov. *encuei, encanue* ; anc. franç. *ancoan*.

III. Prov., catal. *ar*, prov. *er*.

Étymologies à rejeter.

I. 1. Lat. hanc ad (horam), Diez, *Etym. Wb.*, p. 17. Inadmissible parce que la préposition ne suit jamais en langue vulgaire un mot qu'elle régit, et que ce type aurait pris dans le plus ancien français la forme **ancadoure*. Cf. adorare > *adourer* > *aourer*.

2. Lat. adhuc > *adunc. Diez, *ib.* *Adunc, qui est en lui-même peu vraisemblable, aurait donné dans le plus ancien français **adonc* > **aonc*.

3. Lat. atque > *acque > *ancque, L. Havet, *Romania*, VIII, p. 93. Ce type, trois fois hypothétique, ne rend compte ni du sens du prov. *anc* « jamais » ni de la forme du prov. *anca*, engad. *aunca*, trient. *anka*, roum. *ăncă*.

4. Lat. ad unquam, Puşcariu, *Etym. Wb. der rumän. Spr.* Inadmissible, comme *adunc, pour la forme.

5. Lat. *anque, pour *anc, adverbe hypothétique qui serait dans le même rapport avec la particule interrogative an que nunc avec num. M. Meyer-Lübke paraît avoir renoncé à cette théorie, émise dans sa *Grammaire des langues romanes* (III, § 495) ; son *Etymologisches Wörterbuch* (488) la déclare peu satisfaisante, et range *anche* parmi les mots d'origine inconnue.

II. Lat. hanc horam, Diez, *Etym. Wb.*, p. 227. Dans le *Dic-*

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

tionnaire général, à l'historique d'*encore*, on lit : « Origine incertaine : l'explication par le lat. hanc hōram (cette heure-ci) se heurte à l'*o* ouvert de *encore*, qui ne peut provenir d'un ō latin. On peut admettre que hanc hōram a donné anciennement *ancore* par un *o* fermé, et que cet *o* fermé, au lieu de se diphtonguer en *eu* (comme dans *heure*), s'est changé en *o* ouvert sous l'influence de *or* ». Cette supposition ne satisfait pas ; puisque *or* vient de hac hora, elle attribue effectivement à *encore* l'étymologie très peu vraisemblable hanc hac hora. On aurait eu tout d'abord, à côté de ancora, le simple ora et le composé aora (< hac hora), qui ne devient *or*(*e*) qu'au VII[e] ou VIII[e] siècle. A quelle époque ancora aurait-il cessé de se faire sentir comme un composé de ora ? Pourquoi aurait-il subi l'influence de aora > *or* ? — Suchier (*Zeitschr. für rom. Phil.*, I, p. 432) et M. Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*, 4176 et 488) voient dans *encore* un composé de l'anc. franç. *anc*, *anque*, mot d'origine inconnue.

III. 1. Lat. hac hora (Suchier, *l. c.*) ou ad horam (Cornu, *Romania*, VI, p. 381 et VII, p. 358) ou ea hora (Schuchardt, *Zeitschr. für rom. Phil.*, XV, p. 241) > franç. *or*, prov. *ara*, Meyer-Lübke, *Etym. Wb.*, 4176. De ces types, hac hora seul convient au franç. *or*. Ea hora aurait donné *jore* ou *jeure*, comme eo usque a donné anc. franç. *josque* et *jusque*[1]. Quant à ad horam > *or*, M. Meyer-Lübke le qualifie lui-même d'étonnant, à cause de la chute ancienne du D[2] ; en effet, il faut renoncer une fois pour toutes à cette étymologie que contredisent l'histoire de tout autre D intervocalique et celle de la préposition ad[3]. Au contraire, Gröber[4], qui veut que *or* se soit modelé sur hodie, s'élève en vain contre hac hora. Il a beau dire que *lors* ne vient pas de illa hora et n'appuie pas *or* ; cette étymologie, parfaitement régulière, est aujourd'hui universellement admise. Il a beau citer augustus > *août* pour montrer que hac aurait conservé sa valeur syllabique comme dans l'espagn., portug. *agora* ; le G de augustus est l'initiale d'une syllabe tonique, tandis que le C de hachora est la finale d'une syllabe secondaire et dans cette position très faible s'efface régulièrement de très bonne heure. Si cette loi, formulée par Darmesteter, est contestée,

1. Voir mes *Recherches philologiques romanes*, pp. 226, 227.
2. *Gram. des lang. rom.*, I, § 634.
3. Ad horam a donné régulièrement anc. franç. *a heure*, anc. prov. *adora* > *aora*.
4. *Archiv für lat. Lexicogr.*, III, p. 140.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

c'est que tous les radicaux qui contiennent c se trouvent tantôt en position faible, tantôt en position forte, et que c'est le radical accentué qui se généralise le plus souvent; mais on peut observer la chute du c dans des étymologies telles que les suivantes : *auctoridiare > anc. franç. *otreier*, lixiva > *lessive*, *lectrinum > anc. franç. *letrin*, *jectare > *jeter* [1], in hac vice > anc. franç. *eneveis* [2]. Et tout cela serait faux que **aora* < hachora pourrait s'appuyer sur *çà* < ecce hac et sur *là* < illac. Il n'est donc pas douteux que dans le domaine français hac hora a passé par les formes *áóra* (trisyllabe) > *áora* (dissyllabe) > *ore*. Mais par quelle évolution phonétique hac hora aurait-il donné prov. *ara* ? C'est ce que l'on ne nous a pas dit, et ce qu'il n'est pas facile d'imaginer en présence de illa hora > **elaora* > prov. *lora*. Il est vrai que ce dernier présente lui aussi une difficulté en ce que la diphtongue *au*, *ao*, qui se maintient en provençal, passe ici à *o* ouvert; mais cette difficulté n'est qu'apparente. La langue vulgaire hésite souvent sur l'accentuation d'un composé où fusionnent deux mots accentués; c'est, selon l'idée qu'on veut faire dominer, tantôt l'accent du premier mot, tantôt celui du second qui l'emporte : **elaora* a été quelquefois proparoxyton, comme eousque quand il a donné *josque*. Les proparoxytons qui appartiennent à l'ancien fonds héréditaire de la langue perdent ordinairement leur voyelle pénultième s'ils se terminent en *-a* ; **élaora* a commencé à suivre cette marche, et *ao*, articulé plus rapidement qu'ailleurs, s'est abrégé, très naturellement, en *o* ouvert. Mais **elaora* > **elora* a été le plus souvent paroxyton, et l'importance capitale de la pénultième, qui renferme la voyelle radicale de hora, a exigé qu'il se stabilisât sous la forme (*e*)*lora*, qui rappelle l'anc. franç. *asteure*, contraction de *a ceste heure*. Évidemment l'histoire de *lora* nous défend de voir dans hachora > **aora* un proparoxyton qui se réduirait à *ara* par la chute de l'*o*. Si l'accent avait porté ordinairement sur la syllabe hac le c ne serait pas tombé. Mettons cependant qu'il soit tombé et que **aora* ait été proparoxyton, on ne voit pas du tout pourquoi *ao* ne serait pas devenu diphtongue comme dans parabolam > **paraola* > *paraula*.

2. Lat. *era, adverbe non attesté, mais qui répondrait au cypr.

1. Dans la famille de *jectare les formes latines à radical atone sont quatre à cinq fois plus nombreuses que celles où c est frappé de l'accent.

2. Voir mes *Recherches phil. rom.*, p. 50.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

ἔρα, grec ἄρα, Meyer-Lübke, *Etym. Wb.*, 2886 ; *Gram. des lang. rom.*, III, § 495. Th. Claussen (*Rom. Forsch.*, XV, p. 852) avait proposé le mot grec sans dire comment il aurait pu s'égarer en Gaule. L'explication par l'adverbe latin non attesté ne parvient pas à donner à cette étymologie un air de vraisemblance.

Étymologie proposée.

M. Meyer-Lübke veut que le type primitif de *anche* soit *anque ou peut-être *anca, mais il avoue que *anque se heurte au -ca du roum. *încă*, qui se retrouve dans le prov. *anca*, trient. *anka*, engad. *aunka*, et, d'autre part, que le type *anca se heurte au *-que* du franç. *anque*. Ce qui ressort de cet aveu, c'est que, pour rendre compte de toutes les formes romanes, il faut recourir au type *anqua. Je me propose donc de soumettre à l'examen des romanistes les raisons qui m'ont convaincu que *anche* remonte au lat. antequam, proparoxyton qui se réduit partout à *anqua, et que *encore* est une formation du type de l'anc. franç. *aucoan*, composé de hoc anno, et résulte de la fusion de *anque*, issu de *anqua, avec *ore*, provenant de hac hora, et, par conséquent, identique à l'adverbe *or*.

Comment la conjonction antequam a-t-elle pu changer de fonction pour devenir l'adverbe *anche* ? Cette difficulté syntaxique demande une solution préliminaire. Si l'adverbe devient très souvent conjonction, l'inverse est inconnu. Et pourtant la concordance de ces deux catégories de mots est telle, que M. Meyer-Lübke semble avoir prévu le type d'étymologie que je propose quand il écrivait sur l'origine des adverbes ce qui suit : « La source de ces formations nouvelles se trouve dans les substantifs, adjectifs, pronoms employés seuls ou joints à des prépositions, mais guère (*autant que la chose est connue jusqu'à présent*) [1] dans les conjonctions, si l'on fait abstraction de *quando* (quelquefois), qu'on ne peut pas d'ailleurs considérer sans plus comme une conjonction » [2]. L'étymologie antequam > *anche* est donc seule de son espèce, et je ne m'en serais pas occupé si la confiance absolue que j'ai dans la phonétique, jointe à certaines analogies sémantiques entre les deux familles de mots, comme la synonymie de ante non et du prov. *anc no*, ne m'y

1. Je souligne la parenthèse importante.
2. *Gram. des lang. rom.*, III, § 474.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

avait forcé à mon corps défendant. Mais une fois lancé sur le chemin de la recherche, mon scepticisme s'est vu bientôt transformé en certitude. J'ai constaté tout d'abord que la langue classique emploie ante quam dans des propositions elliptiques où il faut être un peu grammairien pour le distinguer d'une préposition :

> Postea semper, *ante quam* quicquam aliud, aquam bibere (Celse, 4, 2).
>
> *Ante quam* parricidium inertiam obiicio (Quint., *Dial.*, 373).
>
> Spiritum *ante quam* ultionem amissuros (Tac., *Ann.*, 2, 71).
>
> Lacrimae... deerunt *ante quam* causa (Sén., *Dial.*, 12, 4, 3).

Ici il faut remarquer surtout trois choses : 1° que la conjonction *avant que* ne convient pas pour traduire ante quam ; 2° que, là où ante quam ne prend pas le sens de « plutôt que », il faut bien le rendre aujourd'hui dans ces phrases, même quand il est suivi d'un nominatif, par la préposition *avant* ; 3° que si l'on remplaçait la conjonction ante quam, suivie de l'accusatif, par la préposition ante, ces phrases n'en seraient pas moins latines et parfaitement intelligibles. Sans doute elles ne seraient pas toutes cicéroniennes, mais le roman ne reproduit pas toujours le langage de Cicéron.

Il reproduit cependant la proposition temporelle dépourvue de verbe. Raynouard ne l'a pas reconnue, et je lui sais gré d'avoir traité la conjonction de « préposition composée » dans des exemples tels que les suivants :

> Ni vollias esser chavallers *avant qu'*escuders (*Trad. de Bède*, fol. 80).
>
> Les yeux coulorez et faictz
> Qui ryoient tousjours, *avant*
> *Que* sa bouche, le plus souvent (*Rose*, 8601).
>
> Avars se dol *anceis* de dan *que* sabis (*Trad. de Bède*, fol. 4).
>
> Si vols bona molher aver
> Enquier lo sen *ans que* l'aver (*Libre de Senequa*).
>
> Par matin i voleit estre
> Bien souvent *ainz ke* li prestre (*Un chival. e sa dame*, Godefroy).

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

Mais la proposition temporelle sans verbe est relativement rare en roman. Les rapports que marque ce genre de phrase se trouvent exprimés, on le sait, la plupart du temps en roman, dès le début de la période littéraire, par une locution adverbiale composée avec une préposition et un nom. Il y a donc lieu de croire que le latin vulgaire a préféré la locution adverbiale à la proposition dépourvue de verbe. Et puisque, très souvent, pour passer de la tournure classique à la tournure vulgaire, on n'avait qu'à substituer la préposition à la conjonction, le passage d'un mot de la catégorie des conjonctions à celle des prépositions n'a rien de surprenant. Dans sa *Grammaire des langues romanes*, M. Meyer-Lübke consacre un paragraphe (III, 431) aux « prépositions issues de conjonctions » ; il s'agit de représentants de unde et de ubi qu'on trouve en Sicile, dans l'Italie méridionale et en Galice. On peut regarder unde et ubi comme des adverbes relatifs. Mais voici un exemple de l'anc. franç. *ançois que* où il est difficile de ne pas voir une conjonction employée comme préposition :

Le menront le matin batant
Troi pautonnier *ançois que* prime
(*Veng. de Raguidel*, 2507, Hippeau).

Il est certain que *ançois que* pourrait être remplacé ici par la préposition *ançois* :

Einçois ore de prime
(*Guill. d'A.*, 3044).
Demain *ainçois* prime sonee
(Barb. et Méon, *Fabl. et Contes*, I, 191, 809).

Si *ançois que* n'est pas préposition, comme le croit Tobler, il est peut-être adverbe, et alors *ançois que prime* est tout à fait analogue à antequam hac hora > *encore*. Et quand même il serait permis de supposer une ellipse pour *ançois que soit prime* ou *ançois que sone prime*, cet exemple nous indiquerait bien un chemin par où la conjonction aurait abouti à l'adverbe. On pourrait en dire autant de l'ancienne locution *ains que ça*.

Remontons le cours des temps, peut-être mille ans avant qu'on ait écrit *ainçois prime* et *ançois que prime*. Dans une phrase comme celle de Celse : Postea semper, ante quam quicquam aliud, aquam bibere, le peuple aurait dit, à la place de ante quam, soit *anqua soit ante. Sans doute il aurait dit ailleurs ante... qua. Mais com-

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

ment *anqua pouvait-il rappeler cette conjonction ? An- ne pouvait se séparer de -qua qu'en risquant de s'identifier à la particule interrogative an ; et si par suite an- n'avait plus à lui seul aucune signification, il en était nécessairement de même de -qua. Le fait que -qua ne pouvait se séparer de an- l'empêchait de représenter la conjonction quam ; la composition de conjonctions comme perquam ou tanquam, tamquam, se faisait bien sentir, mais an- n'était ni préposition comme per ni adverbe comme tam. Il y avait donc toutes les chances pour que *anqua, qu'on remplaçait volontiers par ante, perdît tout à fait son caractère de conjonction. Sa forme le rangeait très nettement avec les adverbes *onqua (< unquam) et *nonqua (< nunquam), qui eux aussi ne se faisaient plus sentir comme des composés. Décidément il ne restait à *anqua que de se contenter du sens et des fonctions de ante. Le voilà transformé d'un coup en adverbe et en préposition ; ante réunit si intimement les fonctions de l'une et de l'autre de ces deux parties du discours qu'il est souvent impossible de dire en quelle qualité il est employé [1].

Ce n'est pas tout. Il y a entre ante quam et *avant que* une différence capitale qu'il importe de signaler ici. C'est que, dans la langue littéraire, ante quam n'est à proprement parler pas du tout conjonction. Il est vrai que, dès le temps de Cicéron, ante fait preuve d'aptitude à se sacrifier en s'unissant avec quam, pour doter la langue d'une conjonction nouvelle, mais il ne renonce jamais entièrement à sa valeur adverbiale [2]. Avec la négation, ante quam ne s'écrit jamais en un seul mot, et ante appartient à la proposition principale. On conçoit l'importance de ce fait pour l'histoire de *anqua. Cette forme populaire, établie dans les propositions affirmatives abrégées, remplace enfin ante quam dans une proposition négative comme celle-ci :

> Neque defatigabor *ante, quam* illorum ancipitis vias rationesque et pro omnibus et contra omnia disputandi percepero
>
> (Cicéron, *De Orat.*, 3, 36, 145).

1. Dans le *Thesaurus* on lit : « Adverbium non minus dici potest quam praepositio in his : Nep. Dat. 11, 2 huc Mithridates... ante aliquot dies (*i. e.* aliquot diebus ante) venit. Liv. 31, 24, 5 dies ante paucos. Val. Max. 5, 10, 2 quartum ante diem. Cels. 2, 12 p. 57 eo die ante aliquot horas aquam calidam bibere..., tum... Colvm. 11, 1, 32 ante multos dies cavere ».

2. *Thesaurus* : « Partes coniunctionis nullo tempore eo usque coaluerunt, ut

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

Du coup *anqua devient adverbe ; il le devient cette fois très nettement, et la proposition à membre incident se dissout en deux propositions simples juxtaposées. Cette explication a l'avantage de rendre compte non seulement du passage de la conjonction à l'adverbe, mais aussi de l'origine du phénomène très curieux qu'est la juxtaposition de propositions temporelles dans les anciennes langues romanes. Ce phénomène se produit d'ordinaire précisément dans les conditions qui résultent du passage de la conjonction à l'adverbe, c'est-à-dire « quand une proposition le plus souvent négative, qui d'ordinaire renferme un adverbe de temps, est suivie d'une autre proposition dont l'action est déjà commencée *avant que* celle de la première ne soit achevée » [1]. M. Meyer-Lübke, à qui j'emprunte cette définition, cite entre autres ces exemples :

Se dieus garist Aiol, l'enfant gentil,
Ja n'iert li mois passés ni acomplis,
Tel cembel li fera en son païs
(*Aiol*, 4162).

Ja ançois nen ert vespres ne la nuit aconplie,
Avra paor de mort et tel besoing d'aie
Ainc mais n'en ot si aspre
(*Ib.*, 6538).

Ja mais no finara, Frances aura trobatz
(*Ferabr.*, 587).

Les propositions temporelles ne se trouvent juxtaposées de cette manière que dans des langues qui ont un représentant de *anqua : le roumain, le français et le provençal. La concordance de ces deux phénomènes est telle, que l'on n'est pas tenté d'y voir un jeu du hasard.

Mais ce n'est pas encore tout. On trouve très souvent en ancien français, et au moins une dizaine de fois en ancien italien, *si* (< sic) employé pour dire « avant que » ou « jusqu'à ce que » :

Nè mai ho avuto ardire di trarlo (il capo) fuori, *sì* è stato
di chiaro
(Boccace, VII, 1).

E messasi la via tra'piedi non ristette, *sì* fu a casa di lei
(Id., VIII, 2).

iam separari nequirent, quamquam seiunctio apud inferiores minus usitata fuis videtur : in VULG. quidem semel separatum extat (v. 157, 5), 77es iunctum ».

1. Meyer-Lübke, *Gram. des lang. rom.*, III, § 541.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

Ains le ior ne finerent, *si* vinrent a Orliens

(*Aiol*, 4859).

Onquez ne s'aresta, *si* vint a la chapele

(*Alexis*, 61 d).

Car puis que l'aventure est a moy destinee
Jamais ne cesseray *si* sera achevee

(*Brun de la Mont.*, 3030).

Jamais ne mengerai, *si* sera desmembrés

(*Fierabr.*, 1914).

On a beaucoup discuté la question de savoir quelle a pu être l'origine de cet emploi étonnant de *si*. Gaspary l'explique par l'ellipse d'un synonyme de ante quam dans la proposition précédente [1]. Prenant comme exemple cette phrase de Boccace (III, 9) :

Nè mai ristette *si* fu in Firenze,

« la manière de parler populaire, dit Gaspary, oublie dans sa vivacité la forme qu'elle vient de donner à l'expression de la pensée, et continue comme si elle avait dit : *Prima che ristette*... De même dans la *Prise d'Orenge* (287) :

Ne mangerai de pain fet de farine
Ne char salee, ne bevrai vin sor lie
*S'*aurai vëu, com Orenge est assise,

c'est-à-dire : *Ains que je mange de pain..., s'aurai vëu,* etc. ». Cette théorie nous défend de voir une incidente dans la proposition introduite par *si*. C'est pourquoi, pour la ruiner, Emil Gessner [2] n'a qu'à faire remarquer que *si* se trouve remplacé dans ces phrases par *que*. Mais Gessner nous réserve une surprise : au lieu d'admettre la thèse contraire, il prend à tâche de prouver que *si* est ici la simple particule de coordination. Il établit un rapprochement entre les propositions temporelles juxtaposées, d'un côté, et, de l'autre, à grand renfort d'exemples, les propositions temporelles unies par *si* et celles qui remplacent *si* par *que*, dont voici deux :

Ja n'ert cis ans passés ne aconplis
Que vous arés quité vostre pais

(*Aiol*, 3939).

Jamay no finaray *c'*auray Frances trobatz

(*Fierabr. prov.*, 104).

1. *Zeitschr. für rom. Phil.*, II, p. 97.
2. *Zeitschr. für rom. Phil.*, II, pp. 572-583.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

Cela fait, et Gaspary étant oublié, Gessner nous invite à voir dans *que* « une particule de coordination, assez superflue d'ailleurs, qui remplit ici précisément la même fonction que *si*, et qui, comme ce dernier, peut être supprimée ». Il se trouve ainsi obligé d'affronter cette question formidable : Comment se fait-il que le verbe de la proposition introduite par *si*, proposition prétendue indépendante, soit souvent au subjonctif ? « Quand on rencontre le subjonctif, dit Gessner, là où on s'attend à trouver un temps de l'indicatif (futur, conditionnel), l'examen fait voir facilement que le fait exprimé par la proposition commençant par *si* est représenté comme une chose désirée plutôt qu'attendue avec certitude, et alors le verbe qui nie la proposition entière peut ne pas être sans quelque influence ». C'est ainsi que s'expliquerait le subjonctif d'exemples tels que ceux-ci :

Ja Damediu ne plaice, qui en crois fu penés,
Ke puisse tant veoir que cis jours soit passés
Si soit a meles armes ochis et afolés

(*Fierabr.*, 174).

Par quoi je lo, mais que soit par vo gré,
Que nous de Roume ne soions remué
Si soient ci venu et arouté

(*Enf. Ogier*, 622).

Si ne quic pas ke i'aie tort
Ne ne fais pas grant uilonie,
Se cheualier ne salu mie,
Cui i'encontre, *si sace* bien
Sans deceuance et sans engien,
Comment il apeler se font

(*Cheval. as deus esp.*, 2902).

Ne me vuel de ci remouvoir,
Si t'aie un pou conté de voir

(*Dolopathos*, 5284).

Gessner qualifie ce dernier exemple d' « assez surprenant » ; il déclare que *si t'aurai conté* « serait certes infiniment plus conforme à l'usage général ». Après cela, Gessner semble oublier tout à fait qu'il ne s'agit pas d'une proposition subordonnée. « Dans d'autres cas, dit-il, le subjonctif s'explique par la nature générale de ce mode, en tant qu'il est question de pensées qui sont rapportées seulement à une idée subjective ». Ici il suffit d'un exemple :

Mais chelle se lairoit ains pendre,
Que iamais nul iour de sa uie

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

Fust a nul cheualier pleuie,
Se (= *si*) *uenist* ne say quelz Richars
Qui de donner n'est mie escars

(*Richars li biaus*, 3814).

Ailleurs encore, Gessner trouve que « la conception hypothétique de l'idée fournit une explication facile et naturelle du subjonctif » :

O lui menoit et pere et mere
Et sa serour, qui toudis ere
Les lui quel part que il tournast,
Ne ja nuls d'iaus ne retournast
S'euissent tous leur anemis
Desconfis

(*Jean de Condé*, I, 285, 136).

On a toujours besoin de se rappeler que c'est l'emploi du subjonctif dans une proposition principale que Gessner essaie de justifier. Pour terminer, il examine cet exemple :

Rois Karahues qui moult fist a prisier,
Ne volt torner ne avant ne arrier
S'eust veu le bon Danois Ogier

(*Enf. Ogier*, 3581).

« Ce passage, dit-il, correspond exactement à celui que j'ai tiré plus haut du *Dolopathos* (c'est le passage « assez surprenant ») et peut s'expliquer de la même manière ; cependant *eust veu* pourrait aussi équivaloir à *aurait vu*, car, dans beaucoup de cas, l'ancien français n'a pas encore distingué nettement, au point de vue syntaxique, le conditionnel et le passé du subjonctif ». Dans toute cette explication du subjonctif, Gessner n'appuie pas ses dires de la moindre preuve analogique ; et la syntaxe de l'ancien français ne permet pas de les trouver exacts. Le subjonctif est, au contraire, partout régulier si le latin vulgaire a employé sic pour remplacer quam, absorbé par *anqua; et l'indicatif à sa place n'est pas moins régulier. Mais Gaston Paris dira cela beaucoup mieux que moi; il commente ainsi l'article de Gessner [1] : « L'auteur essaie de prouver que *si* dans cette locution est la simple particule de coordination; je ne le crois pas. Dans le vers *Onques ne s'aresta si vint a la chapele* on

1. *Romania*, VIII, p. 297.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

a un tout autre sens suivant qu'on regarde *si* comme équivalent à *et* ou qu'on retrouve ici la construction où il signifie « jusqu'à ce qu'il ». C'est, au reste, pour ce vers la première explication que j'admettrais. En effet dans *tous* les exemples (au moins en français) où *si* a sûrement le sens de « jusqu'à ce que », le verbe de la seconde proposition est à un temps périphrastique, c'est-à-dire à un temps contenant à la fois l'idée de présent (ou de futur) et l'idée de passé : celui qui parle nie qu'il fasse une action avant d'en avoir accompli une autre, puis il se représente, par un tour extrêmement vif et tout à fait populaire, faisant cette première action et ayant par conséquent accompli la seconde : *Ne mangerai de pain fet de farine S'avrai veu com Orenge est assise,* c'est-à-dire « Je ne mangerai pas de pain, ou du moins, quand j'en mangerai, j'aurai vu Orange », etc. ; *Ne creés chose si l'aiés esprovée,* c'est-à-dire « Ne croyez aucune chose, ou du moins quand vous la croirez, que ce soit après en avoir fait l'épreuve ». La substitution de *ainz, ainçois* à *si* dans ce sens (voy. *Ztschr.*, II, 98) appuie cette explication ; suivant moi, *si* dans ces phrases a une valeur adversative ou plutôt restrictive ». On ne saurait mieux dire, et le maître n'aurait pas décrit autrement l'effet du subjonctif et de l'indicatif dans ces phrases s'il avait voulu faire remonter *si* à ante quam. M. Meyer-Lübke [1] paraît partager l'opinion de Gaston Paris ; il croit que *si* a adopté directement le sens de « jusqu'à ce que » ou de « avant que ». Ce qui me semble prouver que *si* dans ces phrases a bien renoncé à sa signification primitive, c'est le fait que le provençal, qui ne le connaît pas, le traduit par *tro* ; là où le *Fierabras* français a :

Je (? Ja) ne mengerai mais, *si* vous arai pendu (1619),

le *Fierabras* provençal dira :

Jamay non manjaray, *tro* vos siatz pendut (1803).

Ajoutez à cela les deux passages cités dans Gachet (p. 423ª) qui, dans un texte à peu près identique, présentent une fois *si*, et la seconde fois *jusques a tant que ;* et le passage du *Pseudo-Turpin* où le texte du cod. 124 a *si* et celui du cod. 5714 *jusque* [2]. Le sens de « jusqu'à ce que » est bel et bien établi, mais il reste toujours

1. *Gram. des lang. rom.*, III, § 547.
2. *Zeitschr. für rom. Phil.*, I, p. 322, l. 26.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

deux questions à résoudre : 1° celle de savoir comment le peuple a jamais pu commencer à employer un tour de phrase d'une vivacité et d'une concision si extraordinaires ; 2° celle de savoir comment *si*, satisfaisant à l'origine dans le sens de « ainsi, de cette façon », a jamais pu changer de sens dans ces phrases. Une solution complète de ce dernier problème ne pourra être donnée que lorsque nous aurons étudié l'histoire des mots *ainc ainz* et *ainsi*, et reconstruit dans ses détails l'histoire des propositions temporelles tant juxtaposées qu'unies par *si*. Mais il est possible dès à présent de montrer que le passage de ante quam à *anqua aurait entraîné dans certaines conditions l'insertion de sic à la place de la conjonction disparue, et produit ainsi ce « tour extrêmement vif et tout à fait populaire ». Voici une série de phrases romanes avec *si* « jusqu'à ce que », suivies de phrases latines analogues avec ante (ou prius) quam :

I. Si *suivi de l'indicatif futur :*

Ja mais n'avra repos, *s'*ert aquitée
(*Aiol*, 552).

Nec defatigabor *ante, quam*... percepero
(Cicéron, *l. c.*).

II. Si *suivi de l'indicatif passé :*.

Non si ritenne di correre, *si* fu a castel Guglielmo
(Bocc., II, 2).

Onques ne s'aresta *si* vint a la chapele
(*Alexis*, 61 d).

Neque *prius* fugere destiterunt. *quam* ad flumen Rhenum pervenerunt
(César, *B. G.*, I, 53).

Nè mai ristette *si* fu in Firenze
(Bocc., III, 9).

Nec *ante* restitit *quam*... vidit
(Tite-Live, 2, 59, 2).

III. Si *suivi du subjonctif :*

Ne me vuel de ci remouvoir
Si t'aie un pou conté de voir
(*Dolopathos*, 5284).

Non *ante* motus est... *quam* pacem firmaret
(Amm., 16, 3, 2).

Gessner déclare que le *si* qui nous occupe est assez superflu et

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

qu'il peut être supprimé. Cela dépend. Certes, *si* ne peut se supprimer dans aucun des exemples que je viens de donner. Il est plus que probable que cette particule est indispensable : 1° quand, à défaut d'elle, le verbe de la seconde proposition aurait suivi immédiatement celui de la première, et : 2° quand le verbe de la seconde proposition est au subjonctif. Mais on n'épuise pas ainsi les cas où *si* est obligatoire ; en dernier ressort c'est la clarté de la phrase qui décide de l'emploi ou de l'omission de la particule. Il y a donc lieu de croire que toutes les fois que le passage de ante quam à *anqua menaçait d'obscurcir le rapport de la première proposition avec la seconde, on ajoutait instinctivement, et de façon familière, sic pour mettre ce rapport en lumière.

Telles sont les idées qui m'ont encouragé à pousser plus loin ma recherche sur la question de savoir si ante quam est la source de l'adverbe *anqua. L'adverbe ante appartient à la première proposition, la conjonction quam à la seconde ; l'évolution phonétique, en soudant indissolublement quam à ante, le fait passer dans la proposition principale et lui ôte sa valeur conjonctive ; elle impose par là à *anqua, en les modifiant, le sens et les fonctions de l'adverbe ante.

Ainsi autorisé, je passe à l'étude des formes romanes. *Anqua a le mérite de faire disparaître la seule difficulté [1] que présentent ces formes, celle de concilier l'*a* tonique du prov. *ancara* avec l'*o* du franç. *encore* et de l'ital. *ancora*. Dans le domaine provençal, où la diphtongue *au*, *oa*, se maintient, le type primitif du composé est **anquaaora* ou plutôt **ancaaora* [2]. Que cette forme fût un paroxyton ou un proparoxyton, elle a dû passer immédiatement à *ancara*, car le redoublement de l'*a* de la pénultième n'y laissait plus de place pour l'*o*. Ainsi *ancara* n'est pas moins régulier que *encore*.

Ancara a aussi certaines variantes dont il convient d'expliquer ici l'origine. L'accent joue un rôle complexe dans la formation des juxtaposés polysyllabiques. Il y a combat à outrance entre deux accents toniques, et l'avantage de sa position n'assure pas toujours au dernier un triomphe facile. Si le premier est très vivace, la lutte

1. La terminaison de l'ital. *anche* ne fait pas de difficulté ; on sait que *che* a pris en italien la place de quam. Voir Meyer-Lübke, *Gram. des lang. rom.*, III, § 282.

2. Voir pour *qua* > *ca* en position faible, dès la période prélittéraire, mes *Recherches phil. rom.*, p. 34.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

se prolonge et peut avoir des conséquences intéressantes, surtout quand le composé est alternativement paroxyton et proparoxyton. C'est bien le cas de *ancara*. Comme proparoxyton il a passé, très régulièrement [1], à *anquera*, forme qui diffère si peu de *ancara* que l'on ne s'en est probablement pas rendu tout de suite compte, et qui, de même que son prototype, a été souvent paroxyton. Mais comment les paroxytons *ancara* [2], *anquera* doivent-ils évoluer ? Leur pénultième est tout autrement importante que celle des proparoxytons qui appartiennent à l'ancien fonds héréditaire de la langue ; elle renferme même un radical qui attire de plus en plus souvent l'accent tonique et qui finira par se l'attacher en permanence. C'est pourquoi *áncara* et *ánquera* perdent leur syllabe finale et se réduisent à *ancar* et à *anquer*, qui pour l'accent doivent partager le sort des formes pleines. Cette explication, soit dit en passant, s'applique tout aussi bien au franç. *encore* et justifie la forme abrégée *encor*. Enfin, pour compléter l'explication des formes de *ancara*, remarquons qu'elles prennent volontiers l'*s* adverbiale.

Voilà *anca* réduit à *anc*, qui se retrouve dans le prov. *anc ui*, *ancui*, *encuei* ; franç. *ancui*, *encui*. L'*o* de la variante *ancoi*, *encoi* remonte sans doute à la diphtongue AO, formée de l'A final de *anqua et de l'o de hodie, avant la diphtongaison de ce dernier. Des formes correspondantes se rencontrent dans les patois de la Haute-Italie : tosc. *ancoi*, ferrar. *anquò*, vénit. *ancuò*, *ancúo* ; selon Mussafia [3], *uo* = *o* de hodie. Le forézien *enqueu* « à présent » paraît être le même mot ; cf. foréz. *anheu* « aujourd'hui ». Ce patois a aussi *anqueu* « avant, plutôt, d'abord », que son sens rattache nettement à antequam et qui doit être très ancien. L'anc. franç. *anque nuit*, *enquenuit*, prov. *anca nuech*, *encanue*, est tout à fait analogue à *encore*, *ancara* : il résulte de la fusion de *anqua < antequam avec *anocte < hac nocte. L'A de ce dernier se maintient régulièrement comme initiale dans l'anc. franç. *anuit*, prov. *anuech*. Les AA du juxtaposé *anquaanocte ne se réduisent pas moins régulièrement à A > franç. *e* féminin. Ainsi dans *anque nuit* et *anca nuech* les mots *anque* et *anca* représentent antequam + hac. Cette

1. Cf. lampada > *lampe(z)a*.

2. Bien que ce soit comme paroxyton que *ancara* conserve son *a* pénultième, cette forme aurait continué pendant quelque temps à être prononcée parfois comme proparoxyton.

3. *Beitrag zur Kunde der nordital. Mundarten im XV. J.*, s.v. *ancuo*.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

explication de *enquenuit* est appuyée non seulement par *encore*, mais aussi par l'anc. franç. *ancoan* < *anqua + hoc anno.

Si *oan*, *anuit*, *anuech*, *hui*, *huei* et *ore* conservent leur individualité, il faut reconnaître dans le prov. *ara* le second élément du composé *ancara*. Au moment de sa formation, dans la période prélittéraire, il y a eu lutte entre ce composé et le simple dont il menaçait de changer la forme : *ancara* ne pouvait s'établir sans cesser de se rattacher à **aora*, et il ne pouvait cesser de s'y rattacher sans devenir obscur, car *ara*, à la différence de *nuit* dans *enquenuit*, n'aurait pas eu de sens. Cette lutte a eu pour effet d'assimiler insensiblement la diphtongue *ao* de **aora* à l'*aa* de **ancaara*, jusqu'au jour où l'on a reconnu que la forme *aara* > *ara* exprimait bien la même idée que **aora*. C'est-à-dire que le passage de **ancaaora* à **ancaara*, puis à *ancara*, a entraîné celui de **aora* à **aara*, puis à *ara*. Cette explication de *ara* rend en même temps compte de la disparition de **aora*; le trisyllabe provençal *aóra*, avec *o* fermé, remonte à ad horam. Si l'on se rappelle maintenant que l'ancien provençal emploie couramment, à côté de *ancara*, les formes *ancar*, *ancaras*, *anquer*, *anquera*, *anqueras*, et qu'il y a complète identité de sens entre le franç. *or* et le prov. *ara*, puis entre *ara* et *ar*, *aras*, *er*, *era*, *eras*, on voit tout de suite que chacun de ces petits mots peut s'expliquer de la même manière que *ara*. Il est donc probable que *ar*, *era* sont sortis de *ara* à mesure que, sous le jeu de l'accent, *ancara* a passé à *ancar* et à *anquera*, et enfin que *era* s'est réduit à *er* en même temps que *anquera* à *anquer*. Et si c'est comme proparoxyton que le franç. *encore* a perdu, très anciennement, son *e* final, le franç. *or* est dans le même rapport avec *encor* que le prov. *er*, *ar* avec *anquer*, *ancar*. Ainsi tout se tient, et *or*, loin d'infirmer mon explication de *ar*, vient la corroborer. Il en est de même de *lors*. Le prov. *lora*, avec *o* pour *ao*, nous oblige à croire, je l'ai dit plus haut, que *illahora > **elaora* a été souvent proparoxyton. Comme tel, il s'est réduit à **elor*, forme qui, sans doute sous l'influence de *delor* et de *e elor*, a cédé la place à *el lor*(*s*) et à *alor*(*s*). Peut-on douter de l'authenticité d'une hypothèse qui rend simultanément compte de toutes les formes soi-disant irrégulières des représentants français et provençaux de antequam hac hora et de illa hora ?

Cette étymologie assigne à *anc*, *anche* les fonctions du latin ante. Prise dans un sens général, la préposition ante est équivalente au

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

franç. *jusqu'à*, comme cela se voit dans ces exemples : Ante hunc diem nunquam (Plaute, Térence) ; Ante id tempus et mari et terra duces erant Lacedaemonii (Népos, *Arist.*, 2, 3) ; Qui honos huic uni ante id tempus contigit (id., *Timoth.*, 2, 3) ; Invictus ante eam diem fuerat (Curt., 5, 3, 22). En présence de ces exemples, on est tenté d'attribuer à *encore*, comme signification primordiale, le sens de « jusqu'à maintenant, jusqu'à présent ». Cela paraît au premier abord d'autant plus justifié que la plupart des dictionnaires définissent *encore* dans ces mêmes termes. Mais on n'a qu'à regarder d'un peu plus près la signification et l'histoire de *encore* et des mots apparentés pour voir que cette interprétation n'est pas soutenable, et que c'est comme adverbe et non pas comme préposition que *anc* s'est soudé à *ore*. Il y a une nuance entre le sens de *encore* et celui de ante hanc horam, c'est que *encore* ne s'emploie qu'en parlant d'une chose qui continue à avoir lieu, tandis que l'expression latine fait comprendre que l'action a enfin cessé. Cette différence devient importante quand on la trouve confirmée par le fait que *anc(a)* ne signifie point « jusqu'à » dans *encui, encuei, enquenuit, anca nuech* :

Enquoi perdrat France dulce sun los
(*Roland*, 1194).
Anc ui para, so dis Jaufres
(*Rom. de Jaufre*, Raynouard).
A cele fenestre *enquenuit*,
Quant par ceenz dormiront tuit
(*Chev. de la char.*, Godefroy).
Que bevan huey ni *anca nuech*
(*Tr. d'un Évang. apocr.*, Raynouard).

Il me semble que *enc-* doit s'expliquer d'une même façon dans *encore* et dans *encui*. D'ailleurs, le simple *anc*, *anche* n'étant jamais préposition, le composé ne doit pas lui attribuer cette fonction.

Si l'étymologie de *anche* nous révèle l'origine de la juxtaposition de propositions temporelles en roman, on peut s'attendre à trouver le point de départ de son évolution sémantique en comparant avec l'emploi de ante quam la manière de s'exprimer qu'impose au roman la syntaxe nouvelle. Reprenons la période de Cicéron : *Neque defatigabor ante, quam... percepero*, et mettons en regard cet exemple provençal de propositions juxtaposées : *Ja mais no finara, Frances aura trobatz* (*Fierabr.*, 587). Si la pensée de Cicéron est jetée dans

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

ce moule roman, la première proposition exprimera cette idée : « Je ne me lasserai jamais », et *jamais* répondra à ante quam. Ce changement de sens n'a rien de surprenant car l'adverbe ante signifie, avec la négation, « en aucun temps passé » et, affirmativement, « dans tout le temps passé » ou « en un temps passé quelconque ». Et le sens à peu près constant du prov. *anc* est précisément « jamais » :

Si *anc* nulhs ioys poc florir
(Appel, *Chrest. prov.*, 11, 9).
Et ja non er ni *anc* no fo
Bona dona senes merce
(Giraud le Roux, *Auiatz la* : Rayn.).

Ce sens n'est pas inconnu à l'ital. *anche* :

Egli fu il più singulare uomo che *anche* nascesse in questo mondo
(*Vita S. Gio. Batt.*, 186).

D'après Zeitlin [1], *anc* se trouve employé cinq fois en ancien français pour dire « jamais » ; de ces exemples trois appartiennent au poème de la *Passion* [2], un autre au *S. Léger* [3] et le dernier au fragment d'Albéric de Besançon. Aucun de ces exemples n'est probant. Le dernier figure dans la *Chrestomathie provençale* de Carl Appel. Le copiste qui a introduit tant d'autres formes méridionales dans la *Passion* peut bien avoir mis *anc* pour le franç. *ainc* « jamais » [4]. Le manuscrit du *S. Léger* a *hunc*, et même s'il faut lire (*h*)*anc*, avec Gaston Paris et Bartsch, (*h*)*anc* ne signifie pas plus « jamais » dans ce vers que dans les deux autres (27, 1 ; 31, 3), où Zeitlin le traduit par le latin « etiam » [5]. Il n'en est pas moins sûr que *anc* possède en français le sens de « jamais » ; en voici deux exemples :

Anc n'oi gentior
(*Ste Euphrosyne*, ms. Oxf. 74 ; God.).
Humais panront conseil comment porrant errer,
Que de traïson faire ne furent *anc* lassé
(*Parise*, 610).

1. *Zeitschr. für rom. Phil.*, VI, p. 288.
2. 22, 4 ; 88, 4 ; 90, 1. Ce poème contient un quatrième exemple : 96, 1.
3. 8, 5.
4. Voir pour l'étymologie de *ainc* la note suivante.
5. Voici le vers avec son contexte, corrigés par Gaston Paris :
Il l'exaltat et l'honorat,
Et sa gracie li pardonat,

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

C'est dans un exemple de ante quam avec un verbe à un temps passé ou présent qu'il faut chercher la source des autres sens de *anc*. Prenons cette adaptation de la phrase de César citée plus haut : *Neque fugere destiterunt ante, quam ad flumen Rhenum pervenerunt*. Pour exprimer le sens de cette phrase en deux propositions juxtaposées, on dira : « Ils ne cessèrent pas encore de fuir, ils parvinrent au Rhin » ; et pour *pas encore* (= allem. *noch nicht*, angl. *not yet*) on pourra lire *toujours pas* (= allem. *noch nicht*, angl. *still not*), forme qui nous rapproche du premier sens de *anc* : « jamais ». Cette fois, le rapport exprimé en latin par ante quam, avec la négation, est traduit en roman par l'idée que rend l'allem. *noch*, c'est-à-dire « jusqu'alors, jusqu'ici, en continuant comme dans le passé », ce qui est précisément la signification principale du roum. *încă* : Trenul n'a sosit *încă* « Le train n'est pas encore (toujours pas) arrivé ». L'italien dit pareillement : Non è *per anche* ritornato.

Tous les autres sens de *încă, anche, anc* sont dérivés ; la preuve en est qu'ils appartiennent tous soit à l'allem. *noch*, soit à ses synonymes anglais *still* ou *yet*, soit au français *encore*. De l'idée de « en continuant comme dans le passé » il n'y a qu'un pas à (1) celle de

Et *anc* tant bien que il ent fist
De Ostendun evesque en Crist

(*Romania*, I, p. 305).

G. Paris a fait ici deux corrections qui me semblent inutiles : *et sa gracie* pour *sa gratia*, et *en Crist* pour *en fist*. Dans *gratia* je vois le mot latin, prononcé correctement en trois syllabes ; *grâce* aurait donné un faux sens. Un mot latin n'a rien de surprenant dans un poème religieux à cette époque : le *S. Alexis* a *felix* plus d'une fois ; la *Passion* offre toute une série de mots latins. — Puis on n'a qu'à ponctuer les deux derniers vers pour faire disparaître l'obscurité dont parle G. Paris :

Et anc, tant bien que il en fist,
De Ostedun evesque en fist.

Anc signifie « même », *tant bien* « si grand le bien ». Il faut appuyer sur *il* (= lui), car cette parenthèse fait allusion à ce qu'avait déjà fait pour Léger l'évêque de Poitiers :

Il lo reciut, tant bien en fist :
Ab un magistre sempre l'mist

(4 cd).

Je ne vois pas pourquoi l'assonance serait plus choquante dans les vers en question que dans 12 ab :

Reis Chelperis tant bien en fist :
De sanct Ledgier consilier fist.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

« pareillement » en parlant d'une action qui est reproduite, ou à (2) celle de « même » ; cf. *jusqu'à* (= même) *ses ennemis*. Le roum. *âncă*, l'ital. *anche* et le franç. *anc*, dans le *S. Léger*, où il est écrit arbitrairement *hanc*, partagent le sens de « pareillement, aussi ». Devant un adverbe de temps, ce sens passe très facilement au sens 2 : « même ». C'est là précisément la valeur non seulement de l'ital. *anche* dans *quando anche*, mais aussi du représentant français ou provençal de *anqua dans *encore*, *ancara*, *encui*, *encuei*, *enquenuit*, *anca nuech*. *Anc*, qui était dès le début synonyme de l'allem. *noch*, a suivi la même marche que ce dernier en prenant devant un adverbe de temps le sens de « même » ; *encui* « aujourd'hui même » répond à *noch heute*, *heutselbst* [1].

C'est à l'allem. *noch jetzt* que répond le composé rhétique synonyme de *encore* dont les formes locales sont mentionnées dans le *Grundriss* de Gröber (I², p. 612) ; on reconnaît facilement *anqua + modo dans ces formes : Abtei *tχamó*, Erto *îχamó*, cimol. *χamo*, frioul. *antχamó*, etc. ; cf. carus > Abtei *tχer*, Erto *χar*, frioul. *tχar*.

1. Je pense qu'il faut voir un exemple de *anc* « même » dans le passage suivant, qui remonte peut-être au XIIe siècle :

Hains fiert sa fame enmi les denz
Tel cop que la bouche dedenz
Li a toute emplie de sanc.
« Tien ore, dist sire Hains, *anc* ;
« Je cuit que je t'ai bien atainte »
(Mont., *Fabl.*, I, p. 104).

Méon (Barb. et M., III, 387, 222) voit dans *anc* une interjection. Tobler remplace cette définition par un point d'interrogation, et se demande en note, avec une hésitation qui n'est pas déplacée, si *anc* pourrait être un emploi comique du lat. *hanc*. Rien n'est invraisemblable comme le latin dans la bouche d'un ravaudeur de vieilles hardes, tel que sire Hains. Ce mari brutal parle sans doute français et se fait bien comprendre par sa pauvre épouse, quand, en lui administrant un coup de poing tout à fait supplémentaire, il lui dit : *Tien ore anc*, pour *Tien encore*. Cf. anc. franç. *orains*, *orendroit*, *orprimes*. Pour justifier cette manière de voir, il n'est pas nécessaire que *anc* se soit employé couramment à cette époque pour dire « même » ; il suffit qu'il n'ait pas encore perdu sa valeur individuelle dans les composés *encore*, *enquenuit*, *encui*, *ancoan*. Dans ces conditions, le poète, qui avait besoin d'un mot en *-anc*, a bien pu se permettre cette inversion de *encore*. Or le *Roman d'Alexandre* offre *anque nuit*, en deux mots, plus d'une fois, et ce n'est pas plus tôt que le XIIIe siècle que l'auteur du *Roman de Jauffre* a écrit *anc ui*. L'idée que *anc* pourrait être un mot expressif employé comme interjection ne satisfait pas. Il me semble que le contexte assigne à *anc* le sens de « même » ou bien celui de « aussi, encore ».

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

Ne faut-il pas voir dans l'anc. tosc. *ampoi*, synonyme du roum. *încă* au sens de « cependant, pourtant », un mot résultant de la fusion de *anqua > *anca > *anc(o)* avec *poi* < post ? Les formes *pus anc, anc pus, ainc puis* sont usitées en provençal et en français.

L'adverbe de lieu anc. franç. *anqui, enqui* « là » est évidemment une formation tout à fait analogue aux adverbes de temps *encui, enquenuit : enqui* est composé avec *anc* « même » et *i* < hīc. Pour le sens, il répond à l'allem. *daselbst*. La variante *ainqui* renferme le mot *ainc* que nous étudierons dans la note qui suit.

Deuxième série

I. Anc. franç. *ainque, ainc, ains*.
II. Ital. *anzi* ; prov., catal. *anz* ; anc. franç. *ainz*.
III. Franç. *ainsi*.

Étymologies à rejeter.

I. Toutes les étymologies proposées pour l'anc. franç. *anc*, auquel on a identifié *ainc* malgré la phonétique. Voir la note précédente.

II. 1. Lat. ante + *s* adverbiale, Diez, *Etym. Wb.*, p. 21. Ce type ne rend compte ni du *z* de *anzi* ni de l'*ai* de *ainz*.

2. Lat. vulg. *antius, comparatif neutre de ante, A. Thomas, *Romania*, XV, p. 572. Le *Dictionnaire général* hésite entre *antius et *anteis (voir ci-dessous). De *antius l'italien ne peut tirer que *anzo*. M. Thomas l'admet, mais, ayant trouvé dans les anciens textes italiens une dizaine d'exemples de *anço* (*enanço, denanço*), puis dans une charte picène de la fin du XII[e] siècle le composé *adoienantio = da oggi in anzi*, il veut que *anzi* se soit substitué à *anzo* sous l'influence analogique de *anti* (< *antes), *avanti, davanti*. Gröber réfute la théorie de l'antériorité de *anzo* dans un article[1] qu'il résume en ces termes : « Donc dans les dérivés de ante, *o* est secondaire. Il figure seulement dans ces patois (le lombard et l'émilien), et seulement là où *o* remplace ailleurs aussi une voyelle palatale en fin de mot, ou bien là où la voyelle palatale devait manquer au moyen âge et encore aujourd'hui, non pas cependant dans l'Italie centrale et méridionale, où l'on ne trouve que *anzi, innanzi*, ni dans les

1. *Zeitschr. für rom. Phil.*, X, p. 174.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

autres patois de l'Italie du nord. M. Thomas prit le masque pour le vrai visage lorsqu'il fonda son *antius hypothétique sur l'*anço* du Haut-Italien Uguçon de Lodi, qui écrit également *anz* (197, 292, 407), plus souvent *ançi* (125, 452), et, à côté de *enançi* (1821), *davanz* (352) et *denanti* (83) ». Ajoutons que *antius doit donner en français *anz* et non pas *ainz*. M. Thomas a beau dire : « Pour la régression de l'*i*, qui ne se produit pas dans la terminaison féminine -ANTIA = *-ance*, nous avons un exemple, tout à fait analogue dans grandior = *graindre* », on n'a qu'à comparer grandiorem > *graignour* et cantionem > *chanzon*, linteolum > *linceul*, pour se convaincre que pas plus qu'ailleurs TJ ne se comporte ici comme DJ, et que dans *antius comme dans cadentia > *chance* le groupe NTJ doit donner *nts*. Gröber, qui est ici d'accord avec M. Thomas, paraît oublier cantionem et linteolum quand il écrit[1] : « Pour le français *ai* et *z* du mot *ainz*, il suffit de comparer *cumpainz* = *cumpaneus ; pour NTJ = *nj* = *in*, comme NTJ + E, O ou U ne semble pas exister ailleurs, on peut invoquer le cas de NDJ = *ñ* : *vergogne* = verecundia, tout à fait comme *cigogne* = ciconia et *tesmoin* = testimonium ». Ce que Grober et M. Thomas n'ont pas remarqué, c'est que dans DJ, TJ il n'y a jamais régression du J quand la dentale se maintient. Cette règle ne comporte aucune exception : tant que la dentale subsiste, elle présente au passage du J une barrière insurmontable. Il n'est pas besoin d'entrer dans l'explication physiologique de ce fait ; quelques exemples le mettront en lumière. Il y a effacement du D et, par conséquent, régression du J dans verecundia > verecondja > vereconja > *vergogne*, comme dans hodie > *hui* ; par contre, le D se maintient dans hordeum > *orge* (prononcé *ordge*) et il n'y a pas régression du J ; varium > *vair* prouve que ce n'est pas l'R qui empêche la régression du J dans hordeum. Grandior passe par les formes grandjor > grandj're > granjre > grainre > *graindre* (cf. junior > *joindre*, *gindre* ; senior > *sendra*, dans le *Serment de Strasbourg*), grandiorem par les formes grandjore > granjore > *graignour* ; c'est-à-dire que D étant sonant, comme N et J, est noyé toujours dans NDJ. Dans NTJ, au contraire, le T se maintient en dévocalisant entièrement le J, comme le prouve le passage de TJ à *ts* dans cadentia > *chance* ; le T ne s'effacerait dans NTJ que si le J était

1. *Zeitschr. für rom. Phil.*, VI, p. 260, note.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

suivi d'une consonne. Dans rationem > *raison*, palatium > *palais*, angustia > *angoisse* il y a régression du J parce que le T s'efface ; en se maintenant au contraire dans Martium > *marz*, factionem > *façon* le T empêche la régression du J. Le passage de *antius à *ainz* serait donc sans exemple, et la phonétique défend d'y croire. — Selon M. Meyer-Lübke [1], l'origine de *ainz* est inconnue, car *antius fait supposer un adjectif qui n'est guère justifiable, et antea aurait donné *ance*. — On a voulu appuyer *antius sur *postius > *puis* ; mais la note suivante fera voir que c'est un appui illusoire.

2. Lat. vulg. * ante-i, pour ante id, sorte de singulier de la forme antea que l'on aurait prise à tort pour un pluriel neutre : Gröber, *Zeitschr. für rom. Phil.*, VI, p. 260, note. M. Meyer-Lübke [2] objecte que ce type ne tient pas assez compte de la valeur prépositive de *ainz*, fortement marquée dans l'ancienne langue ; mais cette objection ne me semble pas soutenable en présence de *avec*. Ce qui infirme ante id, c'est le fait qu'il aurait donné en latin vulgaire ant ed : si, dans un composé formé en latin vulgaire, le premier élément se termine par une voyelle autre que A, il la perd toujours quand le second élément commence par une voyelle ; anteannum > *antan* (non **anzan*), deintus > *denz* (non **jenz*). Et quand bien même il serait permis de poser le type obscur ántje, on ne pourrait en tirer que l'anc. franç. *anz*.

3. Lat. vulg. *anteis, Darmesteter, *Romania*, V, p. 163 ; *Dictionnaire général*. A défaut de toute explication, ce type me paraît inadmissible au point de vue latin. De plus, *anteis ne rend pas compte de *ainz*.

III. 1. Lat. aeque sic, Diez, *Etym. Wb.*, p. 110. Inadmissible pour la forme.

2. Lat. vulg. in sic, Littré. Cette étymologie ne rend pas compte de la diphtongue *ai*.

3. Lat. vulg. ac in sic, Nicholson, *Recherches phil. rom.*, §XCVI. Je me suis trompé en voulant rattacher *ainsi* au synonyme provençal *aissi* < ac sic. M. Meyer-Lübke (*Etym. Wb.*; 7892) voit dans le premier élément du franç. *ainsi* et du prov. *aissi* le même mot que l'ital. *anche* ; mais la phonétique défend d'identifier *ainc* à *anc*.

1. *Etym. Wb.*, 494.

2. *Etym. Wb.*, 494.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

Étymologie proposée.

Si, de l'aveu de tous, l'ital. *anti* remonte au lat. vulg. *antes, je peux proposer avec confiance pour l'ital. *anzi* le type *anteas, composé avec antea et l's adverbiale. Cette étymologie est d'une régularité parfaite : la terminaison atone -AS donne *-i* en italien et *anteas > *anzi* vient se ranger avec foras > *fuori*, portabas > *portavi*, planu' tra vineas > *Piantraini* [1], etc. L'adjonction de l's adverbiale n'est certainement pas moins vraisemblable pour antea que pour ante; en effet, *anteas se retrouve dans l'anc. prov. *enansas* (= ital. *innanzi*) et *abansas*. On a dit bien des fois que antea doit donner en français la forme *ance*. Ce mot fait partie de l'ancien adverbe très usité *anceis* < *ance eis* [2], où il se réduit à *anç*, *anz*, de même que *anqua s'est réduit à *anc* dans *encore*, *ancara*. Cette forme *anz* > *ans* n'est pas restreinte au provençal ; en voici quelques exemples français :

Ke li bien ne issent fors dissolut, ke il ne soient reciut *anz* ke il soient regardeit (*Job*, 305, 40).
Anz le jor cler l'enfant leva (*Herc. et Phileminus*, God.).
Anz jor (*Poème mor. en quat.*, ms. Oxford; God.).
Ele ne prophetet mies ceu k'est a venir, *anz* retrait et (*cor.* on) celes choses ki trespasseies sunt ou cele (s) ki or sunt (Grég., *Ezech.*, 3, 23 ; 5, 3).

Si antea a eu cours, à côté de ante, dans toute la Gaule et dans toute l'Italie, et si le latin littéraire a employé antea quam (cf. post quam et posteaquam), à côté de ante quam, on peut s'attendre à voir la conjonction anteaquam venir prendre sa place à côté de antequam dans la langue vulgaire. Ici, toute voyelle atone étant brève, la forme classique anteā passe à anteă [3]. Le lat. vulg. *antjăqua est ainsi proparoxyton, de même que *antequa > *anqua ; et l'on serait en droit de s'étonner si cette accentuation ne s'était pas conservée dans la variante *antjasqua. A quelles formes les proparoxytons *antjaqua, *antjasqua doivent-ils aboutir en roman ? M. Meyer-Lübke [4] nous fournit les renseigne-

1. Voir Meyer-Lübke, *Gram. des lang. rom.*, I, § 309.
2. Voir la note sur la *Terminaison adverbiale non comparative* -eis *en provençal et en ancien français*, p. 189 et s.
3. La forme anteă, avec A final bref, est constante chez les poètes chrétiens des premiers siècles ; voir le *Thesaurus ling. lat.*
4. *Gram. des lang. röm.*, I, § 325.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

ments qui suivent : « Dans des mots grecs et dans des mots latins qui ont A dans la syllabe accentuée, on trouve aussi A à la protonique : lampada, cannabis, monachus, anatem, etc. L'A offre plus de résistance que l'E ou l'I. Nous pouvons diviser les langues romanes en deux classes : l'une qui conserve en général l'accentuation dactylique et par conséquent garde la voyelle posttonique ; l'autre qui admet l'accentuation trochaïque et laisse tomber la voyelle posttonique. A la première classe appartiennent la Roumanie, la Rhétie orientale et la plus grande partie de l'Italie ; à la seconde se rattachent l'Émilie, la Rhétie occidentale, la Gaule et la péninsule ibérique ». On s'attend donc à trouver *anzi*(*che*) dans l'Italie centrale et méridionale, où le proparoxyton conserve la forme pleine de *antjas, et en effet on ne rencontre dans ce domaine que *anzi*, jamais *anzo*, ni *anze* ni *anz*. Au contraire, dans l'Émilie et dans la Rhétie occidentale, où le proparoxyton perd sa pénultième, on doit s'attendre à trouver, et l'on trouve en effet dans Uguçon de Lodi, la forme réduite *anz* ; et si l'A posttonique passe à *e* en piémontais, à Val Soana et en vénitien, on ne saurait s'étonner que Barsegapè offre, à côté de *davanzi*, *davanço*, les formes *ançe*, *inançe*, et que Bonvesin ait *anze*, *inanze*, *denanze*, et *anz*, en même temps que *inanzi*, *anzi*. Dans le domaine français, *antjaqua se réduit régulièrement à *anj'qua ou plutôt *añ'qua > *ainqua > *ainque* ; c'est-à-dire que le T, ne pouvant se faire sentir dans le groupe NTJKW, disparaît en même temps que l'A posttonique et qu'il y a par conséquent régression du J. Il est permis de croire qu'en provençal et en catalan l'A posttonique s'est maintenu jusqu'après le passage de TJ à *ts* et que *anz* est sorti de *antjaqua aussi bien que des composés comme *anceis*.

La forme du franç. **ainqua* > *ainque* lui assure une histoire intéressante. En effet, **ainqua* (< anteaquam) est tout à fait analogue à **anqua* (< antequam) et doit évoluer conformément aux principes exposés dans la note précédente. Le simple *ance*, *anz* n'est plus reconnaissable dans *ain-*, qui perd ainsi son individualité et ne peut pas se séparer de *-qua*. Aussi, se trouvant dans les mêmes conditions que **anqua*, le nouveau composé **ainqua* passe-t-il de la catégorie des conjonctions à celle des adverbes. Lui aussi se présente sous une forme réduite : *ainc* est à *ainque* ce que *anc* et *onc* sont à *anque* et à *onque*. Enfin l'*s* adverbiale venant s'y accoler, *ainque* passe à *ainques* et *ainc* à *ains*. Il est donc évident que les formes *ainque*, *ainques*, *ainc*, *ains* sont sorties de la conjonction anteaquam.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

Mais la langue vulgaire n'a jamais cessé, nous en verrons bientôt la preuve, d'employer la construction classique qui place le verbe entre l'adverbe antea et la conjonction quam, et *antja...quas'est toujours fait sentir comme identique à *antjaqua. Aussi, à l'époque très reculée où *antjaqua tendait à se résoudre en *añ'qua, *ainqua, y a-t-il eu concurrence entre *antja et *ain. Le résultat de cette lutte doit se conformer à la règle énoncée au § VIII (p. 21) de mes *Recherches philologiques romanes* : « Toutes choses égales d'ailleurs, de plusieurs formes concurrentes, celle qui contient le plus grand nombre de sons l'emporte sur les autres ». La diphtongue *ai* l'emporte sur la voyelle *a* et le dissyllabe sur le monosyllabe. Mais, aucun proparoxyton ne se maintenant comme tel en français, la forme nouvelle *aintja > *ainza finit inévitablement par devenir monosyllabe dans *ainzaqua. Voilà, si je ne me trompe, l'origine de *ainz* qui reste toujours séparable. Le passage de antea...quam à *ainz... que* n'a donc rien d'étonnant : sous les formes *antja > *aintja > *ainza > *ainz*, l'adverbe s'est toujours fait comprendre comme faisant partie du composé *antjaqua > *aintjaqua > *ainzaqua > **ainz'que* > *ainsque*. Cette dernière forme *ainsque* n'exigeait pas la substitution de *ains* à *ainz* dans *ainz... que*, car tout *z* (= *ts*) final se prononçait *s* devant un mot à initiale consonantique. En effet *ainsque* s'écrit la plupart du temps *ainz que*. La phonétique défend d'expliquer autrement que par le principe des formes concurrentes ce mot *ainz*, ou le T de TJ se maintient et où le J se trouve représenté par *i* en même temps que par *s*, c'est-à-dire de deux façons absolument contradictoires. Mais, si irrégulier qu'il soit, *ainz* n'est pas un phénomène isolé ; il est au contraire tout à fait analogue aux formes anc. franç. *feiz, voiz, croiz, noiz*, dont on trouvera l'explication dans mes *Recherches* (pp. 51-52) : *noiz*, par exemple, résulte du conflit de **nois* (< nucis, nucem, nuces) avec **noz* (< *nucjo = *nucium, et *nucjos = nucibus). A partir du XIII^e^ siècle, au plus tard, l'élément dental de *z* s'amuït partout, et il n'y a alors plus aucune différence phonétique entre *ainz* et *ains*. Mais *ainz* étant dès la période préhistorique équivalent à *ains* dans *ainsque*, on ne saurait s'étonner de le voir remplacer parfois *ains* < *ainc* + *s* avant le XIII^e^ siècle.

Là où il ne faisait pas partie de la conjonction anteaquam, antea avait donné, comme je l'ai dit plus haut, *ance*, dans *anceis*, et *anz*. Conformément au principe des formes concurrentes, *anz* avait à peu

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

près cédé la place à *ainz* dès avant la période littéraire. Cette explication de la disparition de *anz* trouve un appui intéressant dans l'histoire du composé *anceis*. Ici le doute n'est pas possible, car il s'agit de ce qu'on peut observer dans les anciens textes français. Ce composé, où *an-* est atone, offre très naturellement plus de résistance que le simple *anz* à l'analogie de *ainz*. On rencontre parfois *ainceis*, mais ce n'est qu'après le passage de *anceis* à *ançois* que la diphtongue *ai* l'emporte définitivement sur la voyelle *a* dans le composé.

Godefroy confond *ainc*, *ains* (= *ainc* + *s*) avec *onc* et avec *ainz*. Tobler y met un peu d'ordre, sans toutefois réussir à distinguer toujours *ainz* de *ainc*, *ains*, et sans enregistrer tous les sens de ce dernier. Le mot **ainqua*, représenté par les formes *ainque*, *ainques*, *ainc*, *ains*, et parfois, arbitrairement, *ainz*, a suivi la même marche sémantique que **anqua* > roum. *âncă*, ital. *anche*, franç. *anque*, *anc*, prov. *anca*, *anc*. Je ne répéterai pas ce que j'ai dit dans la première note sur l'origine des sens ; mais il importe de distinguer ceux qui appartiennent aux représentants de la conjonction anteaquam. De même que le prov. *anc*, ces mots signifient très souvent « jamais » :

Car de tel home n'oistes *ainc* parler
(*Huon de B.*, 9740).

Ainques tant gente ne vi
(*Auc. et Nic.*, 19, 16).

Che fu uns des hardis k'*ains* de mere fu nés
(*Bast. de B.*, 446).

Del meillor home qui *ainz* (= *ainc* + *s*) crëust en dé
(*Nymes*, 5).

Ainque, *ainc*, *ains* partagent quelquefois avec le roum. *âncă* et le prov., franç. *anc* le sens de l'allem. *noch* :

Cil ne c'en fuient *ainque*nuit,
Demain seront il vaincu tuit
(Rob. de Blois, *Poés.*, God.).

D'*ainqui* trayner me valra
Pour garnison en son recet
(*Renart*, p. 192, Chabaille).

Fouke dit : A cel chastiel vodrey-je estre. — Sire, *eynz* huy vus y serrez
(*Foulq. Filz Warin*, Nouv. fr. du XIVe s., p. 88).

Dans *eynz huy*, qui équivaut exactement à *ancui*, il ne faut pas voir le mot qui s'écrit régulièrement *ainz*, car *ainz* (< *anz*) employé

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

comme préposition signifie « avant » : *ainz le jur* « avant l'aube » (Wace, *S. Nic.*, 1164) ; *ains* (= *ainz*) *mienuit* prent sa voie (*Mahom.*, 45). *Eynz huy* est pour *ains huy*, et *ains* (= *ainc* + *s*) est ici équivalent à *ainque* dans *ainquenuit* et à *ainc* dans *ainqui*. Il en est de même de *ainz* (= *ainc* + *s*) dans l'exemple suivant, où Tobler (*Altfranz. Wb.*) le traduit bien par *sogar*, *selbst*, tout en rangeant l'exemple à tort sous *ainz* :

Proiiez li que por vos remaigne,
Et *ainz* l'an chieez vos as piez
(*Chev. de la Char.*, 127).

Ains garde ce sens de « même » jusqu'au XVI^e^ siècle :

Cette opinion fut la plus forte, *ains* encore que le logis du Casteau en Cambresis soit assez mal aisé pour loger une armée
(M. Du Bell., *Mém.*, X ; Godefroy).

Ainc, *ains*, avec la négation, ne signifient pas toujours « jamais » ; ils servent, comme le prov. *anc*, à renforcer la négation, et alors encore ils veulent dire « même » :

De quinze lieus el riuache
Ne remest *ainc* ne bues ne vace
Ne castel ne vile en estant
(*Floire et Bl.*, 72).

Et qui a l'un coron en fust,
Ains onques n'i pëust entendre...
Raison qui a l'autre fust dite
(*Escoufle*, 2229).

Placé en tête d'une phrase négative, *ainc*, *ains* prend souvent, comme le roum. *âncă* (Tiktin, sens 5 : *doch*, *dennoch*) et l'angl. *still* (= l'allem. *noch*), un sens adversatif : « toujours est-il que, toutefois, néanmoins ». Voici un exemple qui fait ressortir le rapport de ce sens avec celui de « même » et avec celui de « jamais » :

Ainc pur si grant manace(s) ne perdi sa vertu
(*S. Thom.*, 576).

Tobler range sous *ainz* ces deux exemples où *ains*, *ainz* est conjonction :

Cinq fois se reposa *ains* cil mons fust puiés
(*God. Bouill.*, 234).

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

Je ne vosisse...
Que il morust devant moi en cel tref,
Ainz en fëisse une jostice tel
De ci a Rome en oïst en parler
(*La Mort Aymeri*, 1371).

Si *ains* remonte à *ainc* < anteaquam, ne faut-il pas ranger ces exemples désormais sous *ainc* ?

Il est fait mention dans la note sur *anche* de l'emploi de *ains*, *ainz* dans le sens de « jusqu'à ce que », après une proposition négative :

Del chevaucier onques ne fine
Ains est venus droit a Fulgine
(*S. Franch.*, 408).
Ne fina, *ains* vint a Bouloigne
(*Œuvr. poët. de Phil. de Remi*, Suchier, II, 107).
Ja n'avra bien, ceo dist, *ainz* l'avra mort geté
(*Rou*, II, 1393).

D'après Tobler, nous avons ici l'adverbe *ainz* ; mais *ains*, *ainz* remplit la même fonction dans cette série de phrases que dans les deux exemples qui la précèdent et où Tobler lui attribue avec raison une valeur conjonctive. Voici deux exemples analogues de ante quam :

Neque fugere destiterunt *ante*, *quam* ad flumen Rhenum pervenerunt
(D'après César, *B. G.*, I, 53).
Nec defatigabor *ante*, *quam*... percepero
(Cicéron, *De Orat.*, 3, 36, 145).

Et voici encore des exemples analogues de *si* « jusqu'à ce que » :

Non si ritenne di correre, *si* fu a castel Guglielmo
(Bocc., II, 2).
Ains le ior ne finerent, *si* vinrent a Orliens
(*Aiol*, 4859).
Onquez ne s'aresta, *si* vint a la chapele
(*Alexis*, 61 d).
Car puis que l'aventure est a moy destinée
Jamais ne cesseray *si* sera achevée
(*Brun de la Mont.*, 3030).

Si j'ai bien expliqué dans la note sur *anche* le rapport des propositions temporelles unies par *si* avec les propositions temporelles juxtaposées, il convient de voir dans la phrase :

Ne fina, *ains* vint à Bouloigne

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

une variante de la forme :

Ne fina *ains* vint a Bouloigne,

qui répond aux propositions juxtaposées :

Ja ançois nen ert vespres ne la nuit aconplie,
Avra paor de mort

(*Aiol*, 6538).

Ja mais no finara, Frances aura trobatz

(*Fierabr.*, 587).

La forme primitive aurait été :

Ne fina *ainc* vint à Bouloigne,

où *ainc* aurait été tout d'abord synonyme du lat. antequam « jusqu'à ce que » [1] et ensuite synonyme de l'allem. *noch*. Après *ainc* pris dans cette dernière acception, on ajoutait volontiers *si* pour mettre le rapport des deux propositions en lumière :

Ne fina *ainc si* vint à Bouloigne.

Plus anciennement encore, on aurait dit, à la place de *ainc si* dans ces phrases, soit **ainqua si* soit **anqua si* ; c'est à ce dernier que remonte l'anc. roum. *âncăși*, dont on trouvera des exemples dans le *Rumänisch-Deutsches Wörterbuch* de Tiktin. Ne peut-on pas voir dans *âncăși* un précieux reste de la langue des premiers siècles qui témoigne puissamment de l'évolution syntaxique que je cherche à établir ?

Mais je n'ai pas encore achevé de reconstruire l'histoire de ces propositions temporelles. L'emploi de *si* dans ces phrases aura d'autres suites intéressantes. Il permet à *ainc* > *ains* de se reporter vers le commencement de la phrase, c'est-à-dire à la place que le latin littéraire assigne de préférence à ante et à antea comme dans ces exemples :

Nec *ante* restitit *quam*... vidit

(Tite-Live, 2, 59, 2).

Achaei non *antea* ausi capessere bellum *quam* ab Roma revertissent legati

(Id., 35, 25, 3).

C'est cette construction latine qui est la source de l'ancienne

1. L'ancien français dit *ne... pas jusqu'à ce que* là où le français moderne dirait *ne... que lorsque*.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

forme française, si discutée, *ainz ne... que*, où *ainz ... que* représente *aintjaqua :

Ja *einz* ne verrat passer cest premier meis
Que jel sivrai od mil de mes fedeilz
(*Roland*, 83, Bédier).

Ja *ainz* n'iert vespre ne le soleil cochant
Que il orra une novele grant
(*Prise d'Orenge*, 115, 102).

C'est au même modèle latin que remonte cette phrase d'*Aiol* (4859) où *ains* = *ainc* + *s* :

Ains le ior ne finerent, *si* vinrent a Orliens.

Voilà un exemple instructif de l'emploi de sic à la place de quam absorbé par *ainc* < anteaquam. *Ains* est équivalent à l'allem. *noch* et au roum. *încă*. Il en est, bien entendu, de même de *ainc* dans la forme primitive :

Ne finerent le ior *ainc*, *si* vinrent à Orliens.

Rapprochons maintenant les deux phrases :

Ains le ior ne finerent, si vinrent a Orliens.
Ne fina, *ains* vint a Bouloigne.

Si grandement qu'ils diffèrent par le sens, ces deux mots *ains* n'en font qu'un. Ils nous rappellent que anteaquam est composé de deux éléments dont le premier appartient à la principale et le second à la subordonnée. Ils indiquent que **anqua* > *ainque*, *ainc* a flotté entre les deux propositions, conservant le sens de « jusqu'à ce que » quand il se rattachait à la subordonnée et prenant celui de « encore » quand il se liait à la principale.

Reste la question de savoir comment le représentant de antequam ou de anteaquam a pu finir par devenir inutile quand la subordonnée commençait par *si* :

Non si ritenne di correre, *si* fu a castel Guglielmo.

Ne mangerai de pain fet de ferine...
*S'*aurai vëu, com Orenge est assise.

Ne me vuel de si remouvoir,
Si t'aie un pou conté de voir.

Ces phrases marquent la dernière étape d'une longue évolution ;

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

elles n'étaient intelligibles que parce que *si* avait déjà pris le sens de « jusqu'à ce que ». Remontons plus haut. A *ainc* viennent s'ajouter quelquefois *onques* et plus souvent *mais* :

Et qui a l'un coron en fust,
Ains onques n'i pëust entendre...
Raison qui a l'autre fust dite
(*Escoufle*, 2229).

Une grant gent, *ainc mais* tele ne fu
(Raim., *Ogier*, 845).

Si l'on ne nuit pas à la clarté de la phrase en supprimant *ainc* quand il est accompagné de *onques* ou de *mais*, c'est dans des phrases telles que les suivantes que *ainc* s'est supprimé et que sa suppression a fait prendre à *si* le sens de « jusqu'à ce que » :

Onquez ne s'aresta, *si* vint a la chapele
(*Alexis*, 61 d).

N'istront *mais* de prison, *s'*ert Aiols retornés
(*Aiol*, 5176).

Il y a cependant lieu de croire que la forme primitive :

Onques ne s'aresta *ainc si* vint a la chapele

a évolué quelquefois un peu différemment. En cessant de se faire sentir comme un élément indispensable de la principale, *ainc* devient facilement ambigu, car il peut se faire comprendre parfaitement comme une partie de la subordonnée. Ces phrases sont donc probablement pour quelque chose dans la formation du composé *ainsi*, parallèle aux formes *ainquenuit*, *ainqui*, *ains hui*, et ayant pour variante *ansi*, *ensi*, identique à l'anc. roum. *âncăşi* < antequam + sic.

La locution conjonctive *ainsi que* se substitue de bonne heure aux formes *si que* et *issi que*; et voici, vers le début du XIII^e^ siècle, *ainsi* et *si* qui se soudent à *que* pour faire les nouveaux adverbes *ainsique* et *sique* :

Moult par fu os, ce est la verité,
Quant cest baron a *ainssiques* bouté
(*Aim. de Narb.*, Godefroy).

Par tous noz dieux ! aussi feray
Sestuy *siques*
(*Myst. de S. Crespin*, p. 113, Dessalles).

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

Ce sont encore des adverbes issus de conjonctions. *Ainssiques* est une véritable boîte à surprises : il renferme deux ou trois conjonctions et deux *s* adverbiales.

I. Roum. *poi*, ital. *poi*, log. *posca*, anc. log. *pus*, prov., anc. franç. *pos*, espagn. *pues*, portug. *pos*.

II. Ital. *poscia*, log. *pustis*, engad. *pöia*, sursilv. *pia*, franç. *puis*, prov. *pueis*, anc. prov. *puescas*, *puesc*, catal. *puix*, espagn. *pues*, portug. *pois*.

Étymologies à rejeter.

I. 1. Anc. lat. pos = lat. post, Diez, *Etym. Wb.*, p. 252. Le roman ne remonte pas à l'ancien latin.

2. Lat. *pos, Meyer-Lübke, *Gram. des lang. rom.*, I, § 550. « Post a perdu son T dès le latin devant l'initiale consonantique du mot suivant ». Cette explication ne rend pas compte de la chute du T devant une voyelle. La question est de savoir pourquoi T tombe dans post quand il se maintient dans est; toute explication qui ne résout pas cette question est inadmissible.

II. 1. Lat. vulg. *postius, comparatif neutre, tiré de post, A. Thomas, *Romania*, XV, p. 574; Neumann, *Zeitschr. für rom. Phil.*, XIV, p. 549; Schuchardt, *ib.*, XV, p. 240. M. Thomas fait dépendre cette hypothèse de celle de *antius, dont la note précédente a démontré l'inadmissibilité.

2. Lat. vulg. *posteis, pour postea, *Dictionnaire général*. Cette forme est tout aussi peu admissible que *anteis.

3. L'hypothèse émise par M. Meyer-Lübke dans sa *Grammaire des langues romanes*, III, § 557 : « Post n'a en latin d'autre emploi que celui de préposition ou d'adverbe : post quinque dies, quinque diebus post; comme conjonction, c'est postea que l'on a (1) [1]. Mais en roman, et cela déjà à l'époque préhistorique, donc pour mieux dire en latin postclassique, post a pris la place de

1. Les chiffres intercalés entre parenthèses dans cette citation renvoient aux remarques dont je la ferai suivre.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

postea (2), ce qui doit peut-être s'expliquer de la manière suivante. A l'origine, on distinguait entre post festum et post adventum, de même qu'entre postea ou plutôt en latin vulgaire postja venit et post(ea) evenit, post(ea) intravit, postj advenit. L'identité de forme dans la plupart des cas où les deux termes étaient antévocaliques (3) et la parenté de sens déterminèrent alors une confusion entre post et postea (4) et ensuite une simplification des différentes formes, laquelle se produisit comme suit. La Roumanie, la Rhétie et l'Italie en restèrent à pos : en roum. *poi*, obw. *pia*, eng. *pöia*, ital. *poi*. C'est de postj que dérivent le franç. *puis*, probablement aussi l'esp. *pues*, port. *pois*, de postea enfin l'ital *poscia*. Quant au sarde *pustis*, on ne saurait dire avec certitude s'il remonte à post ou à postj ou à postja, parce que *t* peut être issu de TI (I, § 509) et que *-is* est en tout cas d'origine ultérieure ». — Cette hypothèse ne se conforme pas aux faits. (1) Postea n'est jamais conjonction. (2) Post et postea se trouvent employés comme adverbes, sans aucune restriction, dès l'époque classique; la langue classique les emploie également suivis de quam, et même sous les formes conjonctives postquam et posteaquam. (3) Ni la langue classique ni la langue vulgaire ne réduisent postea à post devant un mot commençant par une voyelle; et les formes citées en tête indiquent que la répartition de pos et de postj dont parle M. Meyer-Lübke n'a pas eu lieu. (4) Rien ne fait croire à une confusion entre post et postea.

Étymologie proposée.

Pour faire disparaître toutes les difficultés phonétiques et syntaxiques qu'ont soulevées les représentants de post et de postea, on n'a qu'à partir des formes postquam et posteaquam. Ces points de départ sont d'autant plus vraisemblables qu'il faut partir des formes correspondantes antequam et anteaquam pour rendre compte de la forme et des fonctions de certains représentants de ante et de antea. De même que antequam et anteaquam deviennent dans la langue vulgaire *anqua et *antjăqua, de même postquam et posteaquam deviennent *posqua et *postjăqua. Cè dernier, comme *antjaqua, est proparoxyton. Le type *posqua se retrouve dans le log. *posca*, le type *postjaqua dans l'anc. prov. *puescas*

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

(*Merv. de l'Irl.*, 18, 15 et 27, 4)[1], puis aussi sous la forme réduite, dans l'anc. prov. *puesc* (*ib.*, 58, 17), *pusc* (1314, *Cout. de Condom*, 142). Il est vrai que pour le log. *posca* Ascoli[2] propose postea > *posća* > *posca*, mais la dépalatalisation de *ć* est un changement phonétique tout à fait invraisemblable. Le log. *fasca*, qu'on fait venir de fascia et qu'Ascoli cite à l'appui de *posca*, s'explique beaucoup plus naturellement par *fasca, forme refaite sur fascis > log. *fasche* : les représentants de fascia et de fascis ne se séparent jamais en roman; le logoudorien est la seule langue qui conserve le K de fascis et c'est le rapport sémantique intime de fascis avec fascia qui a assuré le maintien du K dans ce dernier, qui, par conséquent, perd son I. On peut observer un phénomène exactement analogue dans le franç. *bête*, qui, comme le fait remarquer M. Meyer-Lübke[3], remonte à *besta, pour bestia. M. Meyer-Lübke ne motive pas ce changement, mais la lacune est facile à combler : de bestia on a tiré *bestinum > anc. franç. *bestin* « bétail », *bestilla > anc. franç. *bestele* « petite bête », et peut-être *besticulum > anc. franç. *bestil* « vacarme »[4]; comme bestia se serait séparé de ses dérivés en devenant régulièrement **bisse*, on a conservé instinctivement le T, ce qui a empêché l'articulation du yod. Il en est de même du portug. *besta*; cette forme, à la différence de l'anc. portug. *bescha*, est appuyée sur *bestinha* « petite bête ». Donc le log. *posca* ne vient pas de postea, mais de postquam. Il est analogue aux représentants de antequam : roum. *âncă*, ital. *anche*, anc. franç. *anque*, *anc*, anc. prov. *anca*, *anc*. Le prov. *puescas* et *puesc* < posteaquam ne répondent pas moins manifestement aux formes françaises *ainques*, *ainc* < anteaquam. Le franç. *puis*, le prov. *pueis*, *pues*, le catal. *puix* et le portug. *pois* ont une origine régulière dans le proparoxyton *postjaqua, qui perd son A posttonique dans ces domaines. L'espagn. *pues* vient probablement du premier élément de chacun des deux composés, qui ont un représentant dans les langues voisines. Le franç. *puis* a lui aussi probablement une double origine, car, si *ains* remonte à *ainc* + *s*, l'analogie veut que *puis* remonte quel-

1. Levy, *Prov. Sup.-Wb.*, VI, p. 422.
2. *Archiv. glott. ital.*, II, p. 144.
3. *Gram. des lang. rom.*, I, § 509.
4. L'espagn. *vestiglo* « vacarme », anc. portug. *bestigoo*, paraît emprunté au bas-lat. *besticulum.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

quefois à *puisc* + *s*. Le log. *pustis* a dans *postjas une origine analogue à celle de l'ital. *anzi*, qui représente *antjas : en logoudorien TJ devient *t* et s finale se maintient[1]. *Postjas aurait donné **postis* en frioulan, mais cette forme ne paraît pas attestée. M. Meyer-Lübke[2] voit dans les formes engadines *poi* et *pöia* des emprunts faits à l'ital. *poi*; dans les formes surselvanes *po* et *pia* des représentants de *pos. Comment *pia* peut-il avoir la même origine que *po*? Et pourquoi l'engadin aurait-il donné à l'ital. *poi* la forme irrégulière *pöia*, tout en conservant la forme *poi*? Il est peut-être possible de tirer de *poi* le sicil. *pua* par l'intermédiaire de *pue*; mais on doit chercher ailleurs l'origine de *pia* et de *pöia*. Voici une hypothèse très simple qui rend compte de ces deux formes : dans ce domaine, postea s'est toujours modelé sur post, c'est-à-dire que la réduction de post à *pos dans postquam a entraîné celle de postja dans postjaquam à *posja, et que le passage de *pos à *po, poi* a été accompagné de celui de *posja à *poja, type qui donne régulièrement *pia* en sursilvain et *pöia* en engadin.

Le simple postea doit donner *puisse* en français. Si jusqu'ici on a cherché en vain un exemple de cette forme, c'est qu'on n'a pas étudié l'étymologie de l'ancien composé *puissedi* « dans la suite, après ». Le second élément doit être aussi celui de *jadis*. Malheureusement on n'est pas d'accord sur l'étymologie de ce dernier. Diez[3] et le *Dictionnaire général* le font venir de jam diu, et le comparent à *tandis*, qui représenterait tamdiu. M. Meyer-Lübke[4] repousse cette étymologie de *jadis*; suivant lui, elle n'est guère possible pour la forme ni pour le sens. En effet, l'u de diu doit se maintenir comme celui de Deus. Mais M. Meyer-Lübke paraît oublier cette objection quand il tire de tamdiu le tirol. *tandi* et le franç. *tandis*, en même temps que le prov. *tandius*. Cette forme provençale est pourtant probante : on ne doit point transiger avec diu. Et pourquoi le vouloir? Diu n'est qu'un ancien cas oblique de dies, et dies s'emploie très souvent dans le sens général de tempus. L'ancien français dit couramment (*entre*) *tanz dis que*, et, dans le même sens, *tant que*. Il Il n'y a rien à redire à la série *tanz dis* > *tans dis* > *tandis*. Puisque *tant* cesse d'être employé comme adjectif, on peut même motiver

1. L'*s* finale de *pustis* tombe dans *pusticras*, qui paraît remonter à *posteascras.
2. *Etym. Wb.*, 6684.
3. *Etym. Wb.*, p. 619.
4. *Etym. Wb.*, 2632.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

le passage de *tans dis* à *tandis*. Le singulier diem > *di* dans le tirol. *tandi* n'est pas moins naturel. Mais que faut-il penser de *jadis* < jam dies? Voici le plus ancien exemple de cet adverbe :

Ja diz a moi en amistiez familierement fu joinz
(*Dial. Greg.*, p. 168).

M. Meyer-Lübke [1] y voit la phrase *ja a dis* < jam habet dies. Mais *ja dis* doit être analogue à l'ancienne locution française *ja jour*. Cette locution, qui signifie « jamais » et renvoie quelquefois au futur, ne saurait renfermer *a* < habet. Il y a tout simplement juxtaposition de deux mots. Il en est sans doute de même de *ja dis* : la juxtaposition constante de ces mots, avec un verbe au prétérit, a consacré la locution dans le sens de « autrefois » ; *jadis* ressemble au synonyme anglais *aforetimes*. Quant à *puissedi*, Godefroy l'explique par les trois mots *puis ce di* et l'on rencontre en effet de rares exemples de cette graphie, mais il faut l'attribuer à l'étymologie populaire, car la forme *puissedi* est usuelle longtemps avant la généralisation de *ce* < *cest, cel*. C'est encore un juxtaposé : *puissedi* répond pour la forme et pour le sens au moyen anglais *aftertime* ; cf. anteannum > franç. *antan*. Ce n'est pas par hasard qu'on y écrit *di* au singulier : *puissedi* fait penser à un moment du temps bien défini, surtout dans la locution conjonctive *puissedi que*.

Les adverbes latins post et postea, à la différence de ante et de antea, font presque toujours partie de propositions affirmatives. C'est pourquoi la négation, qui joue un rôle dominant dans l'évolution sémantique des représentants de antequam et de anteaquam, ne vient pas troubler celle des représentants de postquam et de posteaquam. Il ne reste en effet qu'une seule question à résoudre, celle que M. Meyer-Lübke a posée au § 557 du troisième tome de sa *Grammaire des langues romanes*, où il s'agit de rendre compte du « changement de fonction très étendu » que présente l'anc. ital. *poi*, prov. *pus*, espagn. *pues*, portug. *pois*, employé dans le sens de *poichè*, avec une valeur temporelle ou causale. « Voici, dit M. Meyer-Lübke, quel pourrait avoir été l'état de choses primitif : quand la proposition introduite par *pos* vient en second lieu, c'est que le *pos* appartenait originairement à la première proposition et que la seconde s'y juxtaposait simplement sans particule de liaison.

1. *Etym. Wb.*, 2632.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)

Et de la même manière les propositions commençant par *e pos* contiennent tout d'abord quelque chose qui, par comparaison avec ce qu'on a dit précédemment, paraît en être la suite, mais à quoi en même temps on ajoute encore une seconde conséquence temporelle ou logique ». Le passage de la conjonction à l'adverbe a pour effet de dissoudre la proposition à membre incident en deux propositions juxtaposées et ainsi de produire l'état de choses primitif deviné par M. Meyer-Lübke. Le sarde *posca* et le prov. *puescas*, *puesc* autorisent à croire que *posqua et *postjaqua sont devenus adverbes, dès le latin vulgaire, par suite d'une évolution analogue à celle de *anqua < antequam et de *antjaqua < anteaquam, mais avec cette différence que les composés sont cette fois tout à fait synonymes des simples. Cette parfaite synonymie a permis aux simples de prendre partout la place des composés et, ces derniers restant toujours conjonctions, d'acquérir ainsi une valeur conjonctive.

Il ressort de cette étude des adverbes romans issus de conjonctions que la juxtaposition de propositions temporelles est un phénomène linguistique beaucoup plus intéressant qu'on ne l'a cru jusqu'ici. On ne pourra plus l'attribuer à l'incapacité où auraient été des barbares des premiers siècles de lier leurs idées, d'ordonner et de subordonner leurs phrases. Ce phénomène fait, bien au contraire, honneur à cette époque primitive, en témoignant d'une remarquable fidélité à la syntaxe latine. Il met aussi en plein relief encore une fois l'importance du rôle de la phonétique dans l'évolution des langues romanes.

LA TERMINAISON ADVERBIALE
NON COMPARATIVE *-EIS*
EN PROVENÇAL ET EN ANCIEN FRANÇAIS

Groupes étymologiques.

I. Anc. franç. (*de*)*maneis* > (*de*)*manois*, prov. (*de*)*manes*.

II. (*a*) Prov. *forseis* ;
(*b*) Anc. franç. *anceis* > *ainçois*, prov. *anceis*.

BDD-A17960 © 1930 Société de Linguistique Romane
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.217.142 (2026-11-14 18:36:51 UTC)